



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Certification PIX

Circulaire n° 2022-025 du 16/02/2022 relative au calendrier de certification des compétences numériques PIX des élèves de 3ème et de Terminale pour l'année 2022.

Délégation académique au numérique

DANE

Affaire suivie par : Rozenn Dagorn

Tél : 01 57 02 66 75

Mél : rozenn.dagorn@ac-creteil.fr

Texte adressé aux chefs d'établissement du second degré.

Références :

- Décret n°2019-919 du 30 août 2019 relatif au développement des compétences numériques dans l'enseignement scolaire, dans l'enseignement supérieur et par la formation continue, et au cadre de référence des compétences numériques (JO du 01-09-2019)
 - Arrêté du 30 août 2019 relatif à l'évaluation des compétences numériques acquises par les élèves des écoles, des collèges et des lycées publics et privés sous contrat (JO du 01-09-2019)
 - Arrêté du 30 août 2019 relatif à la certification Pix des compétences numériques définies par le cadre de référence des compétences numériques mentionné à l'article D. 121-1 du code de l'éducation (JO du 01-09-2019)
 - Note de service DGESCO-DGESIP du 21 décembre 2021 relative aux modalités de formation, d'évaluation et de certification des compétences numériques (BO du 20-01-2022)
-

La certification PIX des élèves de Terminale et de 3ème est obligatoire. Le calendrier et des modalités complémentaires d'organisation sont spécifiés dans la présente circulaire.

Calendrier

La certification des élèves du cycle 4 et du cycle terminal de Terminale se prépare tout au long de l'année et se déroule selon le calendrier suivant :

- Du 29 novembre 2021 au 7 avril 2022 : certification des élèves de Terminale (LGT, LP), de CAP et des étudiants en 2^{ème} année de BTS et CPGE.
- Du 7 mars au 27 mai 2022 : certification des élèves de 3e (collège).

Modalités et précisions complémentaires

Nous attirons votre attention sur l'importance d'articuler autant que faire se peut la certification PIX sur le calendrier de Parcoursup de manière à pouvoir intégrer les résultats PIX dans le dossier des élèves de Terminale.

Les élèves de 3ème Prépa métiers passent la certification PIX sur la période collège qu'ils soient en lycée ou au collège.

Les données de la certification PIX sont mentionnées dans le Livret Scolaire Unique et le Livret Scolaire du Lycée des élèves.

L'opération n'est pas automatique et peut être confiée à votre référent numérique.

Par ailleurs, la DANE reste à votre disposition pour vous accompagner dans la réalisation de ces certifications et procédures : ce.dane@ac-creteil.fr

Pour le Recteur et par délégation
La secrétaire générale adjointe
Modernisation, informatique et immobilier

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical stroke and a small flourish at the bottom.

Céline HEYRIÈS